

## **L'affaire Albert, Droixhe et consorts**

Fin juin 1943 comparurent devant le Conseil de guerre :  
Jacques Albert, régleur, rue Croix Jurlet, à Herstal ;  
Lambert Droixhe, tourneur, rue Jean Hubiu, à Oupeye ;  
Elisa Lambert, ouvrière de fabrique, née .Jeunehomme, rue  
Verkruys, à Hermalle ;  
Jules Rigo, ouvrier, rue de Tilleur, à Hermalle s/Argenteau ;  
Jules Guelen, limeur, rue Rellenay, à Herstal ;  
Céleste Stassen, tourneur, impasse Nolden. à Ans ;  
Simon Vranken, machiniste, rue Albert Duruisseau, à Herstal ;  
Guillemine Hardy, ouvrière, rue Gustave Defnet. à Herstal ;  
Gustave Vandekerckove, ouvrier, rue Berlandeux. à Herstal ;  
Sabine Baczynski, ouvrière de fabrique, à Herstal ;  
Léonne Brock, ouvrière d'usine, rue de Jupille, à Bressoux ;  
Jean Toppetz, serrurier, rue du Fort, à Liers.

Parmi ces accusés, Albert, Droixhe, Lisa Lambert, Rigo, Guelen, Stassen et Francken appartenaient au parti communiste belge. Cela résultait à tout le moins, du dossier.

Il s'agissait d'une entreprise parfaitement organisée destinée à enlever des pistolets et des munitions à la Fabrique Nationale d'armes de guerre où travaillaient pour l'ennemi et contraints par lui, plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières belges.

Cette entreprise était facilitée par le fait que la plupart des prévenus étaient employés dans cette usine. Les chefs de ces organisations qui se couvraient de noms de guerre « Henri » « Léopold alias Gaston » ne furent pas atteints par la Gestapo. Un autre des chefs avait été précédemment abattu par elle.

Les enlèvements d'armes durèrent, plus de deux ans et atteignirent des chiffres considérables. A la tête de l'équipe et la dirigeant se trouvaient les accusés Albert et Droixhe. Droixhe, surtout au cours des débats révéla une personnalité particulièrement décidée et attachante. Idéaliste convaincu, sa vie n'avait été depuis l'adolescence qu'une recherche inquiète et désintéressée du bien de la classe ouvrière.

L'enlèvement des armes se fit en bonne partie par l'accusée Elisa Lambert qui passait plus aisément les contrôles à la sortie de l'usine. De même, l'accusé Guelen affligé d'une jambe de bois, était à cause de cela à peine contrôlé et avait la possibilité de sortir les pistolets accrochés à son pilon. On conçoit aisément combien le rôle de la Défense; était difficile dans une affaire; où les prévenus étaient accusés de servir le mouvement communiste. Ceux-ci firent montre d'un

courage admirable et certains bravèrent directement l'Autorité allemande.

Malgré cela, la Défense qui comportait toute l'équipe réussit à faire acquitter, faute de preuves, l'accusé Vandekerckove assisté de M<sup>e</sup> Krutwig et à obtenir pour Hardy, Baczynski, Brock et Toppetz des peines, vu les circonstances, relativement légères.

Les 7 premiers accusés furent, comme il fallait s'y attendre, condamnés à mort. Us accueillirent ce verdict, avec une dignité superbement courageuse et l'un d'entre eux, Stassen, quand on lui demanda s'il avait quelque chose à ajouter déclara simplement : « Oui, au nom de mes camarades, je désire remercier de tout cœur, mes défenseurs. »

On ne peut s'empêcher d'admirer le désintéressement et le don total de soi à l'idéal choisi dont faisaient montre ces gens simples et frustes issus du peuple qui auraient pu, comme tant d'autres, se livrer aux trafics louches et combien lucratifs de la guerre, pour étaler aujourd'hui un luxe tapageur aux origines inavouables.

**Source** : Cassian Lohest, Gaston Kreit, *La Défense des Belges devant le Conseil de Guerre allemand*, Pax, 1945, p. 221-222